



ENQUETE PUBLIQUE

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Mont-Noble porte à la connaissance du public que Monsieur Nour Eddine Bahhari, domicilié à Salins, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements: parcelle 1586 – Le Largey 2, à Nax

Enseigne: Hôtel-Restaurant Mont-Noble

Prestations: Vente de mets et de boissons avec/sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter ; hébergement.

Heures d'ouverture : 08h00 – 22h00

Début de l'activité: dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les trente jours, dès la présente publication.

Mont-Noble, le 07 septembre 2018

L'Administration communale